



## Annexe 3 :

# Appel à manifestation d'intérêt relatif aux contrats de partenariat 2014-2020

## *Dossier de réponse au Volet 1*

Ce dossier est à compléter pour le 31 octobre et à envoyer sous format numérique à l'adresse [territoires@region-bretagne.fr](mailto:territoires@region-bretagne.fr) avec copie aux référents territoriaux du service développement territorial et numérique de la Région et copie aux EPCI du territoire.

Pays de : .....CORNOUAILLE.....

Date d'envoi par le Pays : ...31/10/2014...

Date de réception à la Région : .....

Signature du Président du Pays

Signature du Président  
du Conseil de développement



# Préalable

Ce document a pour objet de formaliser la réponse de chacun des territoires à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Région dans le cadre des approches territorialisées des fonds régionaux et européens 2014-2020.

Il concerne uniquement le Volet 1 de l'AMI, relatif à la stratégie de territoire et à l'identification des problématiques sur lesquelles chacun des Pays souhaite travailler pour les prochaines années et pour lesquelles il sera possible de mobiliser les crédits du contrat de partenariat.

Il concerne également la déclinaison plus précise du cadre d'intervention des crédits régionaux et du FEDER territorialisé.

Il est donc attendu du Pays qu'il présente :

- la **stratégie de développement du territoire et les enjeux** qui se dégagent ;
- la traduction de ces enjeux en **grands axes et priorités de développement** fondements du contrat de partenariat ;
- les **propositions de mobilisation des fonds** européens et régionaux du contrat de partenariat pour la mise en oeuvre de ces axes et priorités.

## Présentation du document :

### **1<sup>ère</sup> partie : le territoire et sa stratégie**

- Présentation des caractéristiques de territoire, synthétisées dans un tableau AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces)
- Identification des enjeux du territoire

### **2<sup>ème</sup> partie : les axes du contrat de partenariat**

- Au regard des enjeux du territoire : identification des axes et priorités de développement du contrat de partenariat
- Problématisation et description des axes et priorités
- Proposition de mobilisation des fonds du contrat de partenariat sur ces axes

### **3<sup>ème</sup> partie : la politique territoriale régionale**

- Description de chaque axe et priorité de développement
- Déclinaison en fiches actions pour la politique territoriale régionale

### **4<sup>ème</sup> partie : les fonds européens**

- Investissement territorial intégré (ITI) FEDER
- Programme Leader, (dont la déclinaison précise fait l'objet du 2<sup>ème</sup> Volet de l'AMI),
- Consultation sur le volet territorial du FEAMP (faisant l'objet d'un appel à candidatures ultérieur)

### **5<sup>ème</sup> partie : la gouvernance**

- Proposition de composition du comité unique de programmation et de ses modalités de fonctionnement



## 1. LE TERRITOIRE ET SA STRATEGIE

La Cornouaille se définit comme un Pays vaste, périphérique, multipolaire, identitaire et attachant, touristique, littoral et productif.

Ces dernières années le cocktail d'explosion des mobilités, de crise économique, de phénomène de métropolisation et maintenant de raréfaction des finances publiques, met spécialement en tension ce territoire.

### Les grandes caractéristiques du territoire :

- Un Pays vaste : la Cornouaille est composée de 10 EPCI regroupant 95 communes et 345 000 habitants, comportant 21 000 entreprises et 129 000 emplois, sur un espace géographique de 2 500 km<sup>2</sup> (près de 100 km d'est en ouest) bénéficiant de plus de 330 km de littoral. Ces chiffres représentent globalement 10% de la région Bretagne.
- Un Pays périphérique : situé à la pointe ouest de la région, ce territoire est en situation de périphéricité d'autant plus prononcée que la région est elle-même périphérique dans le contexte national et européen et que le centre de gravité de son développement penche de plus en plus vers l'est.
- Un Pays multipolaire : spécificité cornouaillaise, la dynamique territoriale associe le leadership d'une agglomération quimpéroise non hégémonique et les apports des autres territoires et des villes de Châteaulin, Douarnenez, Pont l'Abbé, Fouesnant, Concarneau et Quimperlé pour ne citer que les plus importantes. La Cornouaille est bien plus qu'un pays de Quimper.
- Un Pays identitaire et attachant : la Cornouaille correspond à une entité historique source d'un réel sentiment d'appartenance pour tous ses territoires, malgré leurs identités propres, et objet d'un réel attachement pour sa population et ses entreprises.
- Un Pays touristique : qualité des espaces et des paysages, authenticité des expériences et intensité des animations en font une des destinations touristiques d'excellence de Bretagne.
- Un pays littoral : la Cornouaille et ses quatre quartiers maritimes c'est la moitié de la pêche bretonne, une industrie navale et un nautisme de pointe, un littoral varié à portée de tous et un vaste espace maritime encore plein de promesses (cultures marines, énergie).
- Un pays productif : la Cornouaille se distingue par son économie productive, son industrie et sa spécialisation alimentaire historique, ses services et équipementiers associés, ou encore ses grandes entreprises attachées au territoire (Bolloré, Verlingue, Bigard, Hénaff et Armor Lux...).

### Les multiples facteurs le mettant en tension :

- L'explosion des mobilités : qu'il s'agisse des entreprises, des marchandises et de leurs processus de production, ou des populations dans leurs vies professionnelles comme personnelles, les dernières décennies ont vu une véritable explosion des mobilités qui, malgré les progrès des infrastructures et des temps de déplacement, font de la périphéricité de notre territoire un handicap renouvelé.
- La crise économique : la crise globalisée et la tension accrue sur les marchés exacerbent la pression sur l'économie et l'emploi, et accélèrent la restructuration des activités en révélant les fragilités ou handicaps relatifs (ex : périphéricité de l'ouest breton sur l'agro-alimentaire).
- Le phénomène de métropolisation : la concentration sur les métropoles des capacités d'expertise et de mise en contact dans une économie et une société complexes autoalimente leur attractivité et met les autres territoires au défi sur leurs capacités plus restreintes d'innovation, de réseaux et d'intermédiation.

- La raréfaction des finances publiques : les perspectives actuelles de baisse des moyens des collectivités locales et de l'ensemble de la sphère publique viennent contraindre et imposer des choix drastiques dans les priorités à actionner, sur la Cornouaille comme partout ailleurs.

A partir de ces éléments rapidement évoqués qui caractérisent le Pays de Cornouaille et le mettent aujourd'hui en tension, l'exposé de la stratégie du territoire face à la génération nouvelle des financements territorialisés amènera à :

1. Rappeler les points clés présentés par les précédents exercices de même nature et l'évolution du contexte au fil du temps ;
2. Exposer la récente démarche prospective «Cornouaille 2030» qui vient fonder solidement les priorités de la Cornouaille ;
3. Relever les observations proposées par la région et le département dans leur vision de la Cornouaille et leur large conformité avec celle émanant du Pays ;
4. Synthétiser l'ensemble dans un tableau AFOM (atout-faiblesses-opportunités-menaces) et justifier les choix et priorités proposées par la Cornouaille à ce stade de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

#### **Point 1 : Rappel des orientations stratégiques précédentes et évolution du contexte :**

**La charte du Pays de Cornouaille de 2001 tout d'abord**, au terme d'un gros travail de réflexion ayant mobilisé élus, collectivités, partenaires et conseil de développement, posait ainsi en substance les caractéristiques et enjeux du Pays de Cornouaille :

- Un Pays correspondant à une réalité historique source de fort sentiment d'appartenance, un Pays vaste et multipolaire avec de fortes identités locales, un Pays en position périphérique ;
- Caractérisé par 3 piliers économiques : la pêche, l'agro-alimentaire et le tourisme.

S'ensuivaient 8 orientations pour la Cornouaille :

- Conforter le pôle cornouaillais de la pêche,
- Rapprocher la Cornouaille des grands réseaux d'échanges,
- Créer les conditions favorables à un développement territorialement homogène de l'emploi et des entreprises,
- Soutenir l'agriculture et l'agro-alimentaire,
- Renforcer le développement touristique en Cornouaille,
- Améliorer le cadre de vie et la gestion de l'espace,
- Renforcer l'action sociale, assurer le bien-être des habitants,
- Favoriser l'accès à la culture.

Contextuellement cette charte, qui inspirait les contractualisations 2000-2006, correspondait à une période de croissance retrouvée de l'économie et de l'emploi (sous réserve déjà de la pêche) et, outre les fondamentaux du désenclavement et de l'économie, reflétait des questions de diffusion des bienfaits de la croissance.

Ensuite, le préambule du contrat Région-Pays de 2006 a pour sa part exprimé de manière très synthétique comme vocations spécifiques de la Cornouaille :

- Conjuguer les enjeux économiques, culturels et sociaux dans le respect d'un cadre de vie et d'un environnement qui constituent des atouts pour l'attractivité de ce territoire,
- Adhérer aux programmes régionaux qui limiteront les effets de la périphéricité et ceux qui développeront la trame des équipements.

Il formulait à la suite 3 spécificités cornouaillaises :

- Un Pays maritime affirmé,
- L'espace agricole et ses filières agro-alimentaires,
- Un Pays urbanisé, périphérique et multipolaire.

Contextuellement, ces réflexions révélaient une période économique et des finances publiques encore en situations favorables, permettant de s'attacher aux équipements et à l'attractivité du territoire au-delà encore des fondamentaux du désenclavement et de l'économie.

La période actuelle se caractérise par des conditions économiques et d'emploi plus tendues et des finances publiques plus limitées. De plus les dynamiques démographiques et économiques dont le centre de gravité penche de plus en plus vers l'est de la région poussent les territoires de l'ouest à la compétition, remettant en évidence leur périphéricité et, pour la Cornouaille, l'enjeu de sa mobilisation collective, dès lors qu'elle ne peut comme ses voisins s'en remettre à la seule puissance d'entraînement de son agglomération centre.

C'est dans ce contexte nouveau qu'une nouvelle réflexion cornouaillaise de fond a été engagée en 2012-2013 à travers la démarche prospective « Cornouaille 2030 », destinée à éclairer les orientations des programmations financières d'aujourd'hui.

## **Point 2 : La démarche prospective « Cornouaille 2030 », fondement des priorités :**

### **L'élaboration de scénarios prospectifs :**

Une démarche de réflexion prospective pour la Cornouaille a été engagée en 2012 en vue de se doter d'une vision et d'une ambition d'avenir partagée pour la Cornouaille, régénérant ainsi la démarche de charte du pays aux fins d'aborder les nouvelles générations de contractualisation.

Confiée dans sa conduite et son animation à un cabinet de prospective, elle s'est déroulée sous le contrôle continu d'un comité de pilotage qui en a régulièrement rendu compte au conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement.

Une première phase du travail, de juin à l'été 2012, a consisté pour le consultant à rencontrer et recueillir les points de vue de nombre d'interlocuteurs et mener une étude documentaire sur les visions exprimées et les dynamiques cornouaillaises dans le concert régional.

Une seconde phase, en septembre et début octobre, a consisté à animer une série de 6 ateliers participatifs largement ouverts (150 participants), organisés sur les thèmes de l'aménagement et du cadre de vie, de l'activité et de l'emploi, enfin de l'identité et du patrimoine (3 ateliers x 2 séances).

Ces deux premières phases ont constitué l'approche de diagnostic initial de la démarche.

Une nouvelle phase a alors été menée de mi-octobre à début décembre, consistant en 6 réunions intenses d'un groupe exploratoire (GEX, constitué de personnes choisies au regard de la diversité de leurs approches thématiques et territoriales propres à représenter la Cornouaille).

Cette phase dite exploratoire, cœur même de la méthode prospective, a permis de formuler 3 scénarios différenciés représentant autant de futurs possibles dans une vision d'avenir à long terme de la Cornouaille, scénarios tous trois cohérents mais sans qu'aucun ne soit vraiment satisfaisant.

Ces 3 scénarios différenciés se présentaient schématiquement comme suit :

- « territoires de Cornouaille », scénario de développements autonomes peu soucieux de valorisation collective ou projet commun ;
- « une organisation cornouaillaise », scénario fédérant le développement au risque de sacrifier les identités ;
- « prenons appui sur nos identités », scénario où la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.

Ils reflétaient globalement la difficulté à faire face à 3 axes fondamentaux : l'action collective (la capacité à organiser et à choisir), l'ambition d'entreprendre (la capacité à conduire du projet et à remettre en cause les acquis et l'existant), l'identité (la capacité à relier entre elles « les diversités » de la Cornouaille sans les diluer).

#### **Le scénario de référence :**

A partir de ces scénarios prospectifs, une dernière phase engagée mi-décembre 2012, alliant consultations (chambres consulaires, élus régionaux et départementaux, conseil de développement, groupe exploratoire) et travaux du comité de pilotage, élargi en sa dernière réunion à tous les présidents des EPCI cornouaillais, a consisté à produire une proposition de scénario de référence propre à fédérer autour d'une vision et d'une ambition partagée pour l'avenir du territoire.

L'avis du conseil de développement exprimé en amont du scénario de référence mérite d'être rappelé. En effet, il a souhaité que la solution où les territoires de Cornouaille valorisent leurs atouts propres et leurs spécificités mais de manière relativement indépendante, proche de la situation actuelle, ne soit pas retenue. Au contraire, la valorisation collective de la diversité au compte d'un ensemble identitaire et d'un projet commun, doit être la principale ligne de conduite.

Le scénario proposant une approche volontariste, privilégiant la recherche des mutualisations et des coopérations de toute nature, est celui qui lui a semblé le plus pertinent, à condition toutefois qu'il ne privilégie pas une approche purement « technocratique » mais intègre les valeurs culturelles, sociales, identitaires du territoire. Le Conseil de développement a insisté sur la préoccupation de « l'humain » qui doit rester au centre du projet de la Cornouaille, se traduisant par une attention forte aux choix urbanistiques et environnementaux et une interpellation de la stratégie économique du territoire. En outre, il attirait l'attention des élus sur la nécessité d'une vision fédérée et pas centralisée de la gouvernance du territoire, et sur l'affichage indispensable des ambitions des acteurs du Pays, de nature à permettre l'appropriation et la participation de tous aux projets du territoire. Enfin, il a fait émerger des thèmes transversaux indispensables à la construction de notre territoire : la place des jeunes, la formation, le développement du numérique, les transports et la maîtrise du foncier.

#### **Les 3 axes du scénario de référence « Cornouaille 2030, d'une communauté de destin à un territoire de destination » :**

La volonté exprimée par le scénario de référence est de rendre la Cornouaille visible, d'affirmer sa centralité sur le fondement de l'attractivité résultant de la mise en valeur de ses qualités propres et de la doter d'une capacité plus grande à peser sur son environnement intérieur et extérieur, tout en préservant le très fort capital de solidarité qui caractérise son tissu social et humain : il s'agit, au total, de dessiner des perspectives justifiant des efforts à mener pour ajuster les ambitions de la Cornouaille aux promesses de son potentiel et aux attentes de ses acteurs et de sa population.





- **Axe 1 : Un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités :**

Dans le scénario de référence, la Cornouaille n'existe pas par sa taille mais par sa capacité à être vécue et perçue comme un territoire différencié et qui attire, et à éviter toute forme de banalisation. Elle fait ainsi largement valoir la richesse de ses diversités : quel que soit le contexte et le propos, on ne dilue pas la Cornouaille et on ne s'y laisse pas diluer. Cette Cornouaille-là se doit d'affirmer avec détermination ses identités. Elle ne peut pas jouer en-dessous de sa main.

Contenu de l'axe :

- Une Cornouaille maritime : le territoire de référence de la pêche, un développement maîtrisé du nautisme, un partage dynamique des usages du littoral, une culture maritime en renouvellement continu ;
  - Une Cornouaille inspiratrice et de caractère : une qualité des milieux naturels et des ressources en eau qui parle pour la Cornouaille, des paysages, des sites à grande échelle et visibles de loin, une Cornouaille « à l'aise en Breizh », la Cornouaille, de l'inspiration à l'innovation ;
  - Une Cornouaille stimulante et saine : une Cornouaille « bien dans son assiette », une Cornouaille de bien-être naturel, une Cornouaille sûre ;
  - La construction d'une destination touristique : une destination en réseaux, une Cornouaille qui accueille, une Cornouaille qui s'équipe.
- **Axe 2 : Un territoire d'énergies :**

Dans le scénario de référence, la Cornouaille entend agir sur son environnement : chaque composante du territoire se mobilise selon ses atouts et ses spécificités et dans le cadre d'un maillage réparti. C'est une fédération d'énergies, une Cornouaille maillée.

Contenu de l'axe :

- Une force motrice productive assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire : l'agriculture, la force motrice de l'alimentaire ;
  - Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie : un territoire qui produit et stocke son énergie, un pôle de compétence BTP, un pôle d'économie de la santé, une carte tertiaire productive ;
  - Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique : une stratégie de développement économique réparti, un accompagnement dans l'animation du tissu économique, un support à la création et à la reprise d'entreprises, d'une Cornouaille créative à une Cornouaille innovante.
- **Axe 3 : Un territoire qui se rassemble :**

Dans le scénario de référence, la Cornouaille se rassemble pour s'organiser et pour se donner les moyens d'exister et de peser.

Dans cette démarche, la Cornouaille ne se fédère pas seulement autour de projets d'équipements, mais aussi autour de la recherche d'un fonctionnement optimal en réseau et autour de la stimulation des flux. Cette perspective l'amène notamment à développer les ressources d'ingénierie nécessaires à ses projets et à en valoriser l'emploi au plus près des besoins opérationnels du territoire.

Contenu de l'axe :

- Un urbanisme qui fédère : renouvellement des modes constructifs, revitalisation des centralités, parcours résidentiels et mixités, stratégies collectives autour du commerce dans les centralités, appui aux communes et aux intercommunalités ;
- Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent : mise en réseau du territoire avec la BGV, irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux, le maintien de la desserte aérienne ;

- Une Cornouaille proche et solidaire : l'accueil et le maintien des jeunes, la mise en réseau des offres culturelles, le soutien au tissu associatif, l'impulsion des flux non marchands, les usages numériques, l'accès aux outils numériques pour le grand public.

#### **D'une communauté de destin à un territoire de destination :**

Au total, en 2030, la Cornouaille se présente bien comme une communauté de destin, non pas constituée autour d'une administration unitaire et verticale mais selon une inspiration de type fédéraliste, qui repose sur l'aptitude à s'organiser pour donner corps à des projets : « la gestion, c'est la communauté de communes, et la stratégie, c'est la Cornouaille ».

Cette organisation trouve sa légitimité externe dans sa capacité à créer de la centralité en Cornouaille sans se laisser rejeter aux marges de centralités plus lointaines. La Cornouaille de 2030 se présente comme un territoire qui a appris à peser et à s'exprimer nettement : dans les décisions structurantes impliquant les filières agricoles, la conduite du plan régional de déploiement de la fibre optique, la programmation de voies nouvelles sur la liaison BGV, ou encore l'achèvement de la RN 164.

La Cornouaille de 2030 s'affirme comme un territoire de destination et non de périphérie, qui assume le potentiel qui est le sien, qui devient visible et identifié, qui s'impose et qui pèse dans l'ensemble breton.

#### **Communication et partage du scénario « Cornouaille 2030 » :**

- printemps 2013, 5ème rendez-vous de la Cornouaille : afin de privilégier le débat, et plutôt qu'une réunion de restitution intégrale du scénario de référence, les thématiques les plus emblématiques ont été choisies pour animer des tables rondes. Plus de 200 personnes, élus, techniciens et professionnels ont assisté à ce rendez-vous qui a eu lieu à l'EMBA à Quimper.
- automne 2013, diffusion grand-public : des tirés à part de 4 pages dans la presse quotidienne régionale ont été diffusés ; une page facebook a été créée avec une animation permettant de corréler l'ambition affichée dans le scénario de référence et l'actualité locale, régionale et nationale.
- automne/hiver 2013, présentation dans chacun des EPCI cornouillais : à chaque EPCI il a été proposé une présentation/débat du scénario de référence afin de favoriser l'appropriation du document.

#### **Point 3 : La compatibilité avec les visions croisées de la région et du département :**

La Cornouaille s'étant ainsi mobilisée collectivement, élus, partenaires, société civile, et ayant exprimé avec force et clarté sa vision stratégique de développement territorial, il convient avant d'envisager la contractualisation de valider la bonne cohérence de celle-ci avec les priorités de la région et sa vision de la Cornouaille comme avec celles du département qui entend s'appuyer sur cette même stratégie de territoire pour définir les contrats de territoire qu'il passera par ailleurs avec les EPCI composant la Cornouaille. Cette cohérence apparaît largement vérifiable à travers les documents produits par la région ou le département :

## **Document Région, juin 2014 : 5 orientations prioritaires régionales :**

Ce document présente en substance les orientations prioritaires suivantes :

### **1. Economie :**

Filières d'excellence (alimentation, navale, numérique, mobilités, tourisme, énergie marine, rénovation énergétique, biotechnologies...);

Compétences de la main d'œuvre (emploi, formation, accompagnement).

### **2. Maritimité :**

Développement économique diversifié, urbanisation maîtrisée, qualité des eaux, changement climatique, stratégie maritime des territoires.

### **3. Accessibilité :**

Inter-modalité, mobilité durable, BGV, pôles d'équilibre, développement portuaire, logistique régionale, accessibilité numérique.

### **4. Préservation des ressources et transition énergétique :**

Patrimoine, maîtrise foncière, eau, trame verte et bleue, déchets, maîtrise des énergies, rénovation thermique, boucles locales, actions sur les gaz à effet de serre.

### **5. Cadre de vie :**

Cohésion sociale, offre de services collectifs, logement de qualité pour tous, santé des bretons, développement culturel et sportif, langues régionales.

## **Document Région, décembre 2013 : Les enjeux de la Cornouaille vus par la région :**

Ressortent en particulier les aspects suivants :

**La population :** prise en compte du vieillissement, maintien d'une population jeune et active, adéquation emplois - main d'œuvre, politique de santé.

**Les modes de vie :** production de logements sociaux, maîtrise du foncier, urbanisation sur l'existant, enjeux de mobilité, d'accès à la formation, déserts médicaux, EHPAD, identité et ouverture sur le monde, rayonnement de Quimper, ingénierie mutualisée, musées.

**Economie, innovation et marché du travail :** pays multipolaire, tissu économique diversifié mais crises, appui sur GIZC pour pêche, nautisme et tourisme, mobilité et logements pour les chômeurs, adéquation demande - offre d'emplois, schéma numérique priorisant les ZA.

**Accessibilité :** BGV Quimper à 3h de Paris, complémentarité gare - aéroport de Quimper, lien gare - ville par réseau de transports, plate-forme logistique, numérique.

**Ressources :** problématique agriculture - conchyliculture, algues vertes, énergies renouvelables, coordination sur l'eau, risques de submersion marine, inondations.

**Acteurs institutionnels et stratégies sur le pays :** territoire étendu et diversité des EPCI nécessitant une instance fédérative forte, cohésion sur l'identité cornouaillaise, prospective partagée réalisée sous pilotage de QCD, conseil de développement à redynamiser.

**En synthèse :** un Pays contrasté mais qui s'appuie sur une démarche prospective commune, un besoin de gouvernance politique au niveau Pays, des projets de ZA peu concertés, la crise de l'IAA et son impact sur le Pays, une offre culturelle à diversifier, l'arrivée de BGV à 3h pour Quimper et une inter-modalité à développer (air-rail-vélo-bus), un pays mobilisé sur le déploiement de la fibre, des risques de submersion marine, la mobilisation des acteurs sur l'enjeu énergétique.

**Document Conseil Général, mai 2014 : Contribution du CG pour les enjeux de la Cornouaille :**

Cette contribution fait ressortir les éléments suivants :

- 1/ Renforcer l'accessibilité du territoire et la fluidité des déplacements en Cornouaille : développer les transports collectifs et l'inter-modalité, porter des projets structurants et renforcer les pôles urbains, veiller à une mobilité durable et développer le très haut débit.
- 2/ Gouvernance et stratégie de territoire : renforcer Quimper capitale de Cornouaille, favoriser les pôles moyens et leur dynamique économique, veiller aux conditions d'adaptation des filières maritimes et agro-alimentaires, valoriser les patrimoines maritime et touristique.
- 3/ Contribuer à la cohésion sociale en répondant aux enjeux démographiques : soutenir les populations les plus fragiles, développer la mixité sociale et générationnelle dans le logement, favoriser l'accès aux services et à l'offre culturelle et sportive, porter attention à l'évolution de la population collégienne.
- 4/ Vigilance environnementale : organiser la gouvernance des espaces naturels, la préservation des milieux et cadre de vie, le circuit de l'eau et la gestion durable des déchets, sécuriser l'approvisionnement énergétique, anticiper les impacts du changement climatique.

Ces contributions régionale et départementale ainsi rappelées, leur large conformité avec la vision de la Cornouaille émanant du Pays ne peut qu'être relevée.

**Point 4 : Tableau AFOM et choix des priorités pour la Cornouaille :**

A ce stade de l'argumentation des enjeux du territoire et de sa stratégie, dans son expression cornouaillaise et les visions croisées de la région et du département, le tableau suivant permettra d'en synthétiser les principaux éléments en termes d'Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) :

<p><b>FORCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand territoire disposant d'un poids et d'une autonomie significatifs dans ses dynamiques démographique et économique ;</li> <li>- Territoire à identités fortes relayé par un tissu riche de proximités et de solidarités ;</li> <li>- Armature territoriale en réseau de villes moyennes et secondaires ;</li> <li>- Territoire littoral aux paysages et cadres de vie attractifs pour les populations et le tourisme ;</li> <li>- Forte implication dans l'économie productive, dominée par les filières aliment (agriculture, pêche et conchyliculture, IAA, services et équipementiers associés) ;</li> <li>- De grandes entreprises très attachées au territoire (Bolloré, Armor-Lux, Verlingue, Bigard...).</li> </ul>	<p><b>FRAGILITES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire périphérique au bout d'une région elle-même périphérique ;</li> <li>- Territoire vaste et hétérogène à la centralité insuffisamment affirmée (en compétition avec des territoires voisins peuplés et aux centralités fortes) ;</li> <li>- Faible lisibilité de l'image Cornouaille (économique, touristique ...) ;</li> <li>- Fort étalement de l'habitat et consommation du foncier ; insuffisance du logement locatif accessible ;</li> <li>- Une pression importante des activités et de l'urbanisation sur l'environnement naturel ;</li> <li>- Des activités emblématiques en crise : agriculture, pêche, IAA, bâtiment (marchés, modèles économiques et renouvellement des actifs).</li> </ul>
<p><b>OPPORTUNITES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaffirmation de l'accessibilité du territoire par les effets conjugués de BGV et BTHD ;</li> <li>- Mouvement d'attraction du littoral sur les flux résidentiels et l'emploi ;</li> <li>- Evolution des modes de vie et de consommation vers les proximités et solidarités locales et le bien-être ;</li> <li>- Besoin alimentaire mondial en croissance et désir de produits authentiques et sains ;</li> <li>- Importance croissante des questions énergétiques : production, stockage, rénovation habitat, maîtrise de la demande en énergie ;</li> <li>- Pressions financières et institutionnelles pour des priorités et une gouvernance territoriale plus affirmées.</li> </ul>	<p><b>MENACES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vieillesse de la population et avenir incertain des revenus de transferts (retraites) ;</li> <li>- Raréfaction des ressources et des capacités d'intervention publiques ;</li> <li>- Contraste des dynamiques naturelles entre l'est et l'ouest breton ;</li> <li>- Intensification des phénomènes métropolitains d'aspiration du développement ;</li> <li>- Persistance des blessures à l'environnement (algues vertes, urbanisation rurale et littorale) ;</li> <li>- Mutation des modèles agricoles et accroissement des contraintes sur la pêche.</li> </ul>
<p>⇒ <b>ENJEUX :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Affirmer la gouvernance au niveau du Pays pour permettre une bonne cohésion et l'impulsion de projets cohérents ;</b></li> <li>- <b>Renforcer l'accessibilité externe du territoire et la fluidité des mobilités en Cornouaille ;</b></li> <li>- <b>Réussir l'évolution des modèles agricoles et le devenir de l'élevage, l'avenir de la filière pêche et la sortie de crise des industries agro-alimentaires, l'attractivité de leurs métiers ;</b></li> <li>- <b>Affirmer et valoriser les vocations économiques du territoire : agro-alimentaire, maritime, touristique et tertiaire ;</b></li> <li>- <b>Promouvoir un niveau significatif de fonctions métropolitaines en Cornouaille : ingénierie, services experts, recherche, innovation, formations supérieures ;</b></li> <li>- <b>Renforcer le rayonnement de Quimper et la vitalité des centre-villes et centre-bourgs du territoire ;</b></li> <li>- <b>Conforter la cohésion sociale, générationnelle et territoriale en Cornouaille ;</b></li> <li>- <b>Assurer un partage efficient des vocations de la mer et du littoral (pêche, cultures marines, énergie, tourisme, loisirs, habitat) ;</b></li> <li>- <b>Assurer la qualité de l'environnement, des milieux et paysages, garante de la valeur résidentielle, touristique et des productions du territoire ; réussir la transition énergétique</b></li> </ul>	

**- Différenciation ou banalisation du territoire : comment exister tout au bout ?**

L'ensemble de ces éléments amène la Cornouaille à exprimer et justifier ses priorités, avec une attention partagée et plus affirmée que jamais aux enjeux économiques et d'emploi, ainsi qu'à l'ensemble des leviers pouvant concourir à leur développement :

- Des priorités de développement affirmées, mobilisant 80% de l'enveloppe du contrat de partenariat : une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi (filière aliment, soutien au développement, valorisation des métiers), une Cornouaille maritime et touristique (attractivité spéciale du territoire), une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités (accessibilité et mobilités, valorisation des centralités et habitat).
- Une attention réservée à la solidarité territoriale, sans actionner d'axe de rééquilibrage territorial étant donné la variété des situations en Cornouaille mais en retenant un axe de services collectifs essentiels à son maximum, 20% de l'enveloppe du contrat de partenariat.
- Le rappel de la mobilisation spéciale de la Cornouaille sur le très haut débit, préservant son enveloppe numérique régionale héritée de la dernière programmation à l'abondement du projet BTHD afin d'améliorer encore la desserte la plus équilibrée possible de notre territoire.
- Une demande de mobilisation la plus importante possible des fonds européens Leader, propres à compléter la solidarité territoriale par l'animation de dynamiques de développement locales sur l'ensemble du territoire hors pôle urbain central.
- Une demande de mobilisation la plus importante possible de fonds européens Feamp pour conforter les dynamiques territoriales sur la pêche, les activités maritimes et les espaces littoraux.
- Une demande de mobilisation la plus importante possible de fonds ITI Feder pour conforter les réponses aux grands enjeux d'accessibilité à travers le PEM de Quimper, de requalification des logements en zones urbaines sensibles et de développement des usages numériques.

Par ailleurs d'autres enjeux forts du territoire, d'importance régionale, devront trouver leurs financements hors enveloppes territoriales mais sur des interventions sectorielles : l'outillage portuaire du pôle naval de Concarneau, pour partie le PEM de Quimper dans la logique du contrat de pôle...

De même les questions universitaires, de formation, de recherche et d'innovation, d'aides économiques... devront adresser les lignes sectorielles des financeurs, les crédits régionalisés des fonds européens ou encore les volets sectoriels du contrat de plan Etat – Région.

\*\*\*\*\*

## 2. Les axes du contrat de partenariat

### **AXE "PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT"**

#### **Priorité de développement 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi**

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent une force motrice productive pour la Cornouaille. Les collectivités publiques et leurs partenaires institutionnels doivent contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. De même, une image - tous publics- affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille est recherchée.

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique : une stratégie de développement économique réparti est recherchée à travers l'irrigation en activités des secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper.

Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation : des secteurs clefs de l'économie cornouaillaise souffrent d'un déficit d'image tant sur les métiers que sur les formations et fragilisent les filières locales de production et de services : agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc. La valorisation des compétences et ressources de formation, le développement de compétences mixtes seront ainsi recherchés.

#### **Priorité de développement 2 : Une Cornouaille maritime et touristique**

La Cornouaille souhaite être reconnue comme territoire de référence de la pêche à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.

La Cornouaille souhaite développer de manière maîtrisée le nautisme en favorisant le développement d'infrastructures adaptées, la mise en réseau et la gestion dynamique des ports à l'échelle cornouaillaise. La promotion active auprès de clientèles extérieures et un positionnement visible dans le nautisme léger et de compétition sont également recherchés.

La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser. Un positionnement actif sur la randonnée doit favoriser la professionnalisation de cette activité touristique.

La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais reste à construire. La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.

#### **Priorité de développement 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités**

La Cornouaille souhaite revitaliser ses centralités en mutualisant une stratégie foncière afin de gérer au mieux la capacité d'accueil des nouvelles populations. Un rééquilibrage géographique des logements sociaux sera recherché ainsi que le développement de logements pour les jeunes.

Le commerce dans les centralités sera encouragé par le développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée.

La Cornouaille veut être connectée aux flux externes et irriguer l'ensemble de son territoire. La mise en réseau du territoire avec la BGV via le pôle d'échange multimodal (PEM) de Quimper sera ainsi privilégiée. Des solutions de mobilités multimodales devront également être assurées pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux. Des solutions innovantes seront aussi étudiées.



### **AXE "RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL" : Pas de rééquilibrage territorial**

La Cornouaille a la particularité d'être organisée autour d'une ville centre ne concentrant que 25% de la population mais s'appuyant sur un maillage de villes moyennes et de pôles secondaires répartis sur l'ensemble du territoire. Aussi, la proposition d'un rééquilibrage territorial apparaît comme très aléatoire suivant les angles d'analyse retenus.

### **AXE "SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS"**

#### Une Cornouaille proche et solidaire

Proposer un niveau de services attractifs dans les communes rurales et péri-urbaines à travers :

- le soutien à la petite enfance
- une offre regroupée de services publics
- l'appui à une présence commerciale minimale dans les centre-bourgs
- le soutien à la vie associative
- le développement de l'offre culturelle et loisirs

### **Mobilisation souhaitée des fonds du contrat de partenariat**

<b>Axes de mobilisation des fonds</b>	<b>Fonds Région</b>	<b>FEDER</b>	<b>FEADER</b>	<b>FEAMP</b>
<b>Priorité de développement 1 :</b> Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi	X	X	X	X
<b>Priorité de développement 2 :</b> Une Cornouaille maritime et touristique	X	X	X	X
<b>Priorité de développement 3 :</b> Une Cornouaille riche de ses centralités	X	X	X	
<b>Axe "Rééquilibrage territorial" :</b>				
<b>Axe "Services essentiels à la population" :</b> Une Cornouaille proche et solidaire	X		X	



<b>Priorité de développement n°1 :</b>	<b>Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi</b>
<b>Fiche action n°1.1 :</b>	La force motrice de l'agriculture et de l'alimentaire

### Problématique spécifique à cette action

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent une force motrice productive pour la Cornouaille. Les collectivités publiques et leurs partenaires institutionnels doivent contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. De même, une image - tous publics- affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille est recherchée.

### Type de projets éligibles

- Lancement de nouvelles filières agricoles
- Animation des réseaux cornouaillais
- Etudes pour des équipements grand-public
- Animation/valorisation des circuits-courts et aménagement/rénovation de locaux mutualisés

### Type de bénéficiaires

Communes, EPCI , associations, professionnels, chambres consulaires

### Dépenses éligibles

Etudes, outils de communication, salaires et charges, travaux

### Dépenses non éligibles

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	50%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation

<b>Priorité de développement n°1 :</b>	<b>Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi</b>
<b>Fiche action n°1.2 :</b>	Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

### Problématique spécifique à cette action

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique : une stratégie de développement économique réparti est recherchée à travers l'irrigation en activités des secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper.

### Type de projets éligibles

- Equipements spécialisés des zones d'activités
- Ateliers relais/mutualisés, hôtels/pépinières/incubateurs d'entreprises, usine en crédit-bail
- Reconquête de friches portuaires et agricoles
- Plateforme d'initiative Cornouaille
- Centre d'application de réalité virtuelle
- Economie circulaire
- Logistique routière

### Type de bénéficiaires

Communes, EPCI , associations, professionnels, chambres consulaires

### Dépenses éligibles

Aménagements/réseaux, construction bâtiments, démolition de friches, Recapitalisation, Etudes, outils de communication, salaires et charges

### Dépenses non éligibles

Création et requalification de zones d'activités

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	10%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	ITI Feder, leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation

<b>Priorité de développement n°1 :</b>	<b>Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi</b>
<b>Fiche action n°1.3 :</b>	Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation

### Problématique spécifique à cette action

Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation : des secteurs clefs de l'économie cornouaillaise souffrent d'un déficit d'image tant sur les métiers que sur les formations et fragilisent les filières locales de production et de services : agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc. La valorisation des compétences et ressources de formation, le développement de compétences mixtes seront également recherchés.

### Type de projets éligibles

- Animation métiers, formation et innovation
- Communication, événementiels
- Construction d'un bâtiment mutualisé de formation

### Type de bénéficiaires

EPCI , associations, professionnels, chambres consulaires, organisme de formation

### Dépenses éligibles

Outils de communication, salaires et charges  
Travaux

### Dépenses non éligibles

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	50%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader, Feamp
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation

**Problématique posée au territoire**

La Cornouaille souhaite être reconnue comme territoire de référence de la pêche à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.

La Cornouaille souhaite développer de manière maîtrisée le nautisme en favorisant le développement d'infrastructures adaptées, la mise en réseau et la gestion dynamique des ports à l'échelle cornouaillaise. La promotion active auprès de clientèles extérieures et un positionnement visible dans le nautisme léger et de compétition sont également recherchés.

La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser et à partir duquel il doit s'inspirer pour favoriser l'innovation.

La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais reste à construire. La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.

**Objectifs**

- Mutualisation, concertation, stratégie de diversification des activités littorales
- Offre portuaire en réseau, développement des infrastructures nautiques, communication et animation de réseaux
- Valorisation des pays sages, de l'environnement, de la culture et de l'identité
- Mise en réseau des acteurs du tourisme, développement et promotion cornouaillaise

**Orientation(s) régionale(s) dans laquelle s'inscrit la Priorité**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Economie   | <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité | <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maritimité | <input checked="" type="checkbox"/> Ressources    |  |

**Fonds du contrat de partenariat mobilisés**

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Crédits régionaux | <input checked="" type="checkbox"/> FEADER (Leader) | <input checked="" type="checkbox"/> FEDER (ITI) | <input checked="" type="checkbox"/> FEAMP |
|---|---|---|---|

**Politique territoriale régionale**

**Intitulé des fiches actions déclinant la Priorité**

Fiche action 2.1 : Le territoire de référence de la pêche

Fiche action 2.2 : Un développement maîtrisé du nautisme

Fiche action 2.3 : Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

Fiche action 2.4 : La construction d'une destination touristique

Montant de l'enveloppe dédiée à la Priorité (crédits régionaux) : 2 200 000 euros

**Indicateurs de résultat**

<b>Priorité de développement n°2 :</b>	<b>Une Cornouaille maritime et touristique</b>
<b>Fiche action n°2.1 :</b>	Le territoire de référence de la pêche

### Problématique spécifique à cette action

La Cornouaille souhaite être reconnue comme territoire de référence de la pêche à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.

### Type de projets éligibles

Etudes  
Animation réseaux et gestion concertée  
Communication, sensibilisation

### Type de bénéficiaires

EPCI , associations, professionnels, chambres consulaires

### Dépenses éligibles

Etudes, salaires et charges, outils de communication, événements

### Dépenses non éligibles

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale ( <i>en € et en %</i> )	20%
Plafond de subvention régionale ( <i>en € et en %</i> )	50%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Feamp, Leader
Complément d'informations ( <i>autres modalités à préciser</i> )	

### Indicateurs de réalisation

<b>Priorité de développement n°2 :</b>	<b>Une Cornouaille maritime et touristique</b>
<b>Fiche action n°2.2 :</b>	Un développement maîtrisé du nautisme

### Problématique spécifique à cette action

La Cornouaille souhaite développer de manière maîtrisée le nautisme en favorisant la mise en réseau et la gestion dynamique des ports à l'échelle cornouillaise. La promotion active auprès de clientèles extérieures et un positionnement visible dans le nautisme léger et de compétition sont également recherchés.

### Type de projets éligibles

- Aménagement de ports de plaisance
- Aménagement spécifique pour le développement de la course au large
- Construction de centres nautiques
- Mutualisation d'équipements
- Communication, événementiels
- Animation gestion concertée

### Type de bénéficiaires

EPCI , communes, associations, professionnels, chambres consulaires

### Dépenses éligibles

Travaux portuaires et construction de bâtiment  
Etudes, outils de communication, salaires et charges

### Dépenses non éligibles

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation



<b>Priorité de développement n°2 :</b>	<b>Une Cornouaille maritime et touristique</b>
<b>Fiche action n°2.3 :</b>	Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

### Problématique spécifique à cette action

La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser. Un positionnement actif sur la randonnée doit favoriser la professionnalisation de cette activité touristique.

### Type de projets éligibles

- Rénovation de "petits" patrimoine
- Aménagement de sites naturels et patrimoniaux emblématiques
- Développement et valorisation de la randonnée
- Animation et mise en réseaux d'acteurs

### Type de bénéficiaires

Communes, EPCI, pays touristiques, chambres consulaires, associations

### Dépenses éligibles

Travaux de restauration de patrimoine, aménagement de site  
 Aménagement de sentiers/voies, achat de matériels, création de jonction entre circuits  
 Outils de communication, conception et commercialisation de produits « randonnées

### Dépenses non éligibles

Musées

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation

<b>Priorité de développement n°2 :</b>	<b>Une Cornouaille maritime et touristique</b>
<b>Fiche action n°2.4 :</b>	La construction d'une destination touristique

### Problématique spécifique à cette action

La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais reste à construire. La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.

### Type de projets éligibles

- Circuits d'interprétation, routes et événements thématiques de dimension cornouaillaise
- Incitation et soutien à la communication partagée entre offices de tourisme à l'échelle intercommunautaire
- Développement du e- et m-tourisme : création de contenus et présence sur les réseaux sociaux, bornes interactives en dehors des lieux d'accueil, accompagnement (conseil/formation/équipement) des offices de tourisme/professionnels
- Accompagner le développement des équipements de bien-être naturel

### Type de bénéficiaires

Association, communes, EPCI, pays touristiques, chambres consulaires, professionnels, offices de tourisme

### Dépenses éligibles

Outils de communication, création de contenus tout support media, outils numériques pour les offices de tourisme, bornes interactives

Salaires et charges

Aménagement hôtelier d'équipements de santé

### Dépenses non éligibles

Construction/rénovation d'office de tourisme

### Critères de sélection proposés par le Pays

#### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	10%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader, Iti Feder
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

### Indicateurs de réalisation

**Problématique posée au territoire**

La Cornouaille souhaite revitaliser ses centralités en mutualisant une stratégie foncière afin de gérer au mieux la capacité d'accueil des nouvelles populations. Un rééquilibrage géographique des logements sociaux sera recherché ainsi que le développement de logements pour les jeunes.

Le commerce dans les centralités sera encouragé par le développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée.

La Cornouaille veut être connecté aux flux externes et irriguer l'ensemble de son territoire. La mise en réseau du territoire avec la BGV via le pôle d'échange multimodal (PEM) de Quimper sera ainsi privilégiée. Des solutions de mobilités multimodales devront également être assurées pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux. Des solutions innovantes seront aussi étudiées

**Objectifs**

- Le renforcement des centralités (aménagement et animation-commerce)
- Une offre de logement social adaptée
- BGV et mise en réseau multimodale du territoire

**Orientation(s) régionale(s) dans laquelle s'inscrit la Priorité**

Economie

Accessibilité

Cadre de vie

Maritimité

Ressources

**Fonds du contrat de partenariat mobilisés**

Crédits régionaux

FEADER (Leader)

FEDER (ITI)

FEAMP

**Politique territoriale régionale (crédits régionaux du contrat de partenariat)**

**Intitulé des fiches actions déclinant la Priorité (maximum de 5 fiches) (cf p 14 de l'AMI)**

Fiche action 3.1 : Un urbanisme qui fédère

Fiche action 3.2 : Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

**Montant de l'enveloppe dédiée à la Priorité (crédits régionaux) : 4 000 000 euros**

**Indicateurs de résultat**

<b>Priorité de développement n°3 :</b>	<b>Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités</b>
<b>Fiche action n°3.1 :</b>	Un urbanisme qui fédère

#### Problématique spécifique à cette action

- Accompagnement spécifique des communes rurales sur l'organisation et l'usage des espaces
- Rééquilibrage géographique des logements sociaux
- Stratégies individuelles et collectives autour du commerce dans les centralités

#### Type de projets éligibles

- Réaménagement de centre-bourgs
- Habitat social : rénovation énergétique, construction de logements pour les jeunes et en centre-bourgs
- Accompagnement des communes sur le commerce de centre-ville

#### Type de bénéficiaires

Communes, EPCI, chambres consulaires, bailleurs sociaux, associations

#### Dépenses éligibles

Travaux d'aménagement  
Rénovation/construction de logements  
Salaires et charges , outils de communication

#### Dépenses non éligibles

Assainissements collectifs, réseaux de chaleur, lotissements  
Habitat social/politique de la ville (ITI Feder)

#### Critères de sélection proposés par le Pays

##### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%, 2000€/logement
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Iti Feder, Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

#### Indicateurs de réalisation

<b>Priorité de développement n°3 :</b>	<b>Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités</b>
<b>Fiche action n°3.2 :</b>	Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

#### Problématique spécifique à cette action

- Mise en réseau du territoire avec la BGV : mise à niveau des gares en capacité et en inter-modalité
- Irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux
- Développer des solutions innovantes de mobilités

#### Type de projets éligibles

- Travaux d'aménagement/construction sur les pôles d'échanges multimodaux en contrat de pôle et hors contrat de pôle
- Etudes de déplacement intercommunales/ intercommunautaires

#### Type de bénéficiaires

Communes, EPCI, association

#### Dépenses éligibles

Travaux d'aménagement/construction  
Etudes  
Experimentation solution innovante en transports

#### Dépenses non éligibles

#### Critères de sélection proposés par le Pays

##### Modalités de financement proposées par le Pays

Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	2,5% (PEM)
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Iti Feder, Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

#### Indicateurs de réalisation

## AXE "SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS"

### Problématique

#### Une Cornouaille proche et solidaire

Proposer un niveau de services attractifs dans les communes rurales et péri-urbaines à travers :

- le soutien à la petite enfance
- une offre regroupée de services publics
- l'appui à une présence commerciale minimale dans les centre-bourgs
- le soutien à la vie associative
- le développement de l'offre culturelle et loisirs

### Objectifs (type de services ou de populations ciblés...)

- Rénovation/construction d'écoles et structures d'accueil pour la petite-enfance, création de classes bilingues
- Construction de pôle multiservices à la population (exclusion des maisons de santé), réalisation de schéma de service au public
- Réouverture d'un dernier commerce ou projet innovant de commerce de proximité
- Accompagnement dans la professionnalisation/mutualisation de moyens des associations, mise en réseau des acteurs
- La construction de salles multifonction, d'outils culturels et sportifs (piscines communautaires uniquement)

### Fonds du contrat de partenariat mobilisés (crédits régionaux et FEADER, FEDER ou FEAMP)

Crédits régionaux et Feader

### Politique territoriale régionale (crédits régionaux du contrat de partenariat)

Montant de l'enveloppe dédiée à l'axe services collectifs essentiels (crédits régionaux) (20%maximum de l'enveloppe) :  
**2 400 000 euros**

### Indicateurs de résultat

**Synthèse de la mobilisation des crédits régionaux du contrat de partenariat**

	<b>Crédits régionaux 2014-2016</b>	
<b>Axe priorités de développement</b>	<b>12 316 964</b>	<b>€</b>
<i>dont Priorité de développement n°1</i>	<i>3 653 571</i>	<i>€</i>
<i>dont Priorité de développement n°2</i>	<i>2 200 000</i>	<i>€</i>
<i>dont Priorité de développement n°3</i>	<i>4 000 000</i>	<i>€</i>
<b>Axe rééquilibrage territorial (facultatif)</b>	<b>0</b>	<b>€</b>
<b>Axe services collectifs essentiels</b>	<b>2 463 393</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL DOTATION PRIORITES PARTAGEES DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>12 316 964</b>	<b>€</b>

## 4. Les fonds européens

### Investissement territorial intégré (ITI) FEDER

Souhait de mobiliser l'ITI FEDER :  oui non

#### Actions du Programme Opérationnel FEDER que le Pays souhaite mobiliser :

Axe 1 du Programme opérationnel (PO) FEDER : usages numériques	
Axe ou priorité de rattachement du contrat de partenariat	Une Cornouaille maritime et touristique
Problématique particulière/objectifs	Développement du e- et m-tourisme
Types d'actions ou exemples de projets conformes au PO FEDER	Création et animation de contenus, bornes interactives, accompagnement/formation/équipements des professionnels du tourisme
Coût global estimatif de ces actions ou projets	1 000 000€

Axe 3 du Programme opérationnel (PO) FEDER : énergies renouvelables	
Souhait de mobiliser l'ITI FEDER sur cette action : oui non <input checked="" type="checkbox"/>	
Axe ou priorité de rattachement du contrat de partenariat	
Problématique particulière/objectifs	
Types d'actions ou exemples de projets conformes au PO FEDER	
Coût global estimatif de ces actions ou projets	

Axe 3 du Programme opérationnel (PO) FEDER : réhabilitation énergétique de l'habitat	
Souhait de mobiliser l'ITI FEDER sur cette action : <input checked="" type="checkbox"/> oui non	
Axe ou priorité de rattachement du contrat de partenariat	Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités
Problématique particulière/objectifs	Le soutien aux zones Urbaines sensibles et à leur offre de logement
Types d'actions ou exemples de projets conformes au PO FEDER	Travaux de réhabilitation thermique de logements sociaux
Coût global estimatif de ces actions ou projets	692 logements sont concernés



<b>Axe 3 du Programme opérationnel (PO) FEDER : mobilité durable</b>	
Souhait de mobiliser l'ITI FEDER sur cette action : <input checked="" type="checkbox"/> oui non	
Axe ou priorité de rattachement du contrat de partenariat	Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités
Problématique particulière/objectifs	Pôle d'échange multimodal – contrat de pôle à Quimper
Types d'actions ou exemples de projets conformes au PO FEDER	Travaux d'aménagement/construction
Coût global estimatif de ces actions ou projets	40 717 000 euros

**AL FEADER (programme Leader)**

**Souhait de porter un programme Leader :**  Oui Non

**Axe(s) et priorité(s) de développement du contrat de partenariat auquel il se rattache**

Priorité 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi  
Priorité 2 : Une Cornouaille maritime et touristique  
Priorité 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités  
Axe services collectifs essentiels

**Demande de soutien préparatoire**  Oui Non

**Précisions, éléments complémentaires**

Aide préparatoire sollicitée uniquement pour le dernier trimestre 2014.

**CONSULTATION DU FEAMP**

**Souhait de porter un DLAL FEAMP :**  Oui Non

**Axe(s) et priorité(s) auxquels il vient répondre**

Priorité 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi  
Priorité 2 : Une Cornouaille maritime et touristique

**Précisions, éléments complémentaires**

## 5. Gouvernance

### Proposition de composition du Comité unique de programmation multifonds :

#### Représentants élus (collectivités locales)

*(pas plus de 49%)*

#### Avec voix délibérative :

- Président de Quimper Cornouaille Développement
- Présidents des 10 EPCI :
  - Communauté de communes du Cap-Sizun Pointe du Raz
  - Communauté de communes du Haut Pays Bigouden
  - Communauté de communes de Douarnenez Communauté
  - Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
  - Communauté d'agglomération de Quimper Communauté
  - Communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay
  - Communauté de communes du Pays Glazik
  - Communauté de communes du Pays Fouesnantais
  - Communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille Agglomération
  - Communauté de communes du Pays de Quimperlé
- Conseiller régional référent pour le pays

#### Avec voix consultative :

- Conseillers régionaux du territoire
- Conseiller général référent pour le pays
- Président du PNRA

#### Représentants privés

*(au moins 50%)*

- 12 représentants privés issus du Conseil de développement

### Proposition particulières relatives au Comité unique de programmation

